

AVIS A LA POPULATION

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Nous vous informons que Mme Aline Burkhalter a démissionné du poste de conseillère communale, pour cause de déménagement, au 30 avril 2020. Sur proposition des mandataires, le Conseil communal a nommé, dans sa séance du 24 mars 2020, un nouveau conseiller communal en la personne de M. René Moser. Il prendra ses fonctions au 1^{er} mai 2020. Nous les remercions tous deux vivement pour leur engagement, passé ou futur, dans la vie politique de notre commune.

CORONAVIRUS

Administration communale – Organisation et santé des citoyens

ORGANISATION

Le guichet de l'administration communale est fermé jusqu'à nouvel avis. Cependant, nos secrétaires continueront de travailler et s'efforceront, durant les heures de bureau, de répondre à un maximum d'appels téléphoniques (032 474 47 43). Cependant, n'hésitez pas à laisser vos messages sur le répondeur, elles vous rappelleront dès que possible.

Pour les demandes urgentes uniquement, vous avez la possibilité de fixer un rendez-vous par téléphone ou par courrier électronique. Nous vous recevrons dans le plus strict respect des règles de précaution émises par la Confédération et le Canton.

Pour rappel : l'Ecopoint communal est également fermé jusqu'à nouvel avis. Nous réfléchissons à des solutions de ramassage ; nous vous tiendrons informés.

SANTE DES CITOYENS

Les Autorités communales s'inquiètent pour la santé de tous mais particulièrement pour la santé des personnes les plus fragiles! C'est pourquoi elles demandent aux personnes de plus de 65 ans et à celles qui souffrent de maladies (tension artérielle trop élevée, diabète, maladies du cœur et de la circulation, maladies des voies respiratoires (asthme par exemple), maladies et traitements qui affaiblissent le système immunitaire, cancer), de rester chez elles ! S'il vous plaît, ne rencontrez plus que les personnes strictement nécessaires !

Le bureau communal tient à jour une liste de bénévoles prêts à vous aider. Alors n'hésitez pas à nous contacter au **032 474 47 43** ou **vendlincourt@bluewin.ch** !

Le p'tit mag, Chez Cathy, effectue gratuitement des livraisons à domicile. Vous pouvez appeler au **032 474 44 72** ou au **079 780 32 69**. Vous pouvez aussi envoyer votre liste de courses par **WhatsApp** ou par mail : **cathyhugli@outlook.com**

RCJU - Hotlines à disposition de la population



CORONAVIRUS JURA



HOTLINE ÉCONOMIE-EMPLOI/SANTÉ POPULATION

032 420 51 71 (9h - 16h)

HOTLINE ACCUEIL ENFANTS/ENSEIGNEMENT/FORMATION

032 420 51 97 (9h - 16h)

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Une adresse électronique pour ce qui a trait à la prise en charge des enfants, de l'enseignement et de la formation est également à disposition: ecoles-creches@jura.ch

A noter que l'adresse coronavirus@jura.ch a également été mise en place pour répondre aux questions d'ordre général.

Conseil fédéral - Recommandations www.ofsp-coronavirus.ch

Le Conseil fédéral fixe des règles et interdictions

Le Conseil fédéral veut protéger toutes les personnes vivant en Suisse. Il a déclaré que la Suisse est maintenant dans une situation extraordinaire.

Maintenant, de nouvelles règles, plus strictes, s'appliquent.

Ces règles sont valables pour toutes les personnes qui vivent en Suisse ! Pourquoi cette décision ?

- La nouvelle maladie avance très rapidement. Un très grand nombre de personnes sont malades.
- Le Conseil fédéral veut protéger les personnes fragiles.
- Il veut être sûr que toutes les personnes gravement malades pourront se faire soigner à l'hôpital.
- Il veut être sûr qu'il y aura assez de médicaments pour tous.

C'est donc très important :

- Toutes les personnes qui vivent en Suisse doivent respecter ces règles !
- Elles doivent aider, pour que les personnes plus fragiles ne tombent pas malades.

Restez à la maison !

Restez chez vous. **Ne sortez plus** de votre maison. Vous ne devez sortir que :

- Si vous devez acheter de la nourriture.
- Si vous devez aller chez le médecin.
- Si vous devez aller à la pharmacie.
- Si vous devez aider quelqu'un.
- Si vous devez travailler et ne pouvez pas le faire depuis chez vous.

Pas plus de 5 personnes ensemble !

Nouvelle règle : il ne doit **jamais** y avoir **plus de 5 personnes** ensemble.

Cette mesure s'applique dans l'espace public (par exemple : • Les places • Les lieux de promenade • Les parcs...).

Chaque personne doit se tenir à distance des autres. De préférence à plus de 2 mètres, même quand il n'y a que 2 personnes. Ces règles doivent être respectées. Sinon, il peut y avoir des amendes.

CHEMIN DE FER DU JURA - TRAVAUX

Travaux CJ 2020 sur la ligne 238, parcelle n° 2494 de Vendlincourt

Durée : du 9 mars 2020 au 1er février 2021, du lundi au vendredi (ainsi que de temps en temps le samedi)

Durant l'année 2020, les Chemins de fer du Jura (CJ) procéderont à d'importants travaux d'assainissement de leurs installations ferroviaires situées sur la ligne 238, entre Porrentruy et Bonfol. Ces travaux auront en particulier pour objet :

- La création d'une plateforme de transbordement et d'un point de croisement à Centre-Ajoie ;
- Le rehaussement du pont sur l'Allaine à Porrentruy et l'adaptation de la voie ferrée ;
- L'assainissement des installations ferroviaires de Vendlincourt.

Des travaux de cette importance étant nécessairement accompagnés de leur lot de nuisances, nous tenons par avance à nous excuser pour les perturbations liées à la poussière, au bruit ou au trafic qu'ils pourraient occasionner.

Nous mettrons tout en œuvre pour limiter les nuisances et nous remercions d'ores et déjà la population pour sa compréhension.

D'autre part, le passage à niveau situé à la « Route de Courtavon » devra être fermé quelques jours cet été pour en permettre la réfection. Le passage à niveau sera par conséquent fermé du 17.08.2020 au 19.08.2020 (compris).

Chemins de fer du Jura

FETE DE LA LIGNE PORRENTUUY- BONFOL

En lien avec la pandémie de Coronavirus, la deuxième fête de la ligne Porrentruy-Bonfol prévue le dimanche 26 avril 2020 a été annulée.